

L'HISTOIRE D'UNE ASSOCIATION A VOCATION CONTINENTALE

Le besoin de s'unir pour affronter les difficultés du secteur de l'eau en Afrique: l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau.

C'est l'Ivoirien ZADI KESSY Marcel qui la première fois mena la réflexion quand il fut nommé tout nouveau Directeur Général de la SODECI dans les années 70, sur la nécessité pour les sociétés d'eau d'Afrique de mettre en commun leurs ressources humaines, techniques et financières afin d'optimiser sur la formation des hommes et des femmes des entreprises du secteur qui est la clef pour assurer non seulement un développement durable des entreprises mais plus encore une satisfaction pérenne des populations consommatrices d'eau et enclines à des services d'assainissement adéquats.

Dès les années 76 commencèrent des tournées de prospection pour asseoir l'idée d'une organisation qui rassemblerait les sociétés d'eau d'Afrique autour d'une idée commune à savoir la formation des hommes et des femmes travaillant dans les sociétés du secteur et la mise en commun des intelligences pour l'amélioration des performances des sociétés.

A l'issue de ces tournées et des nombreuses rencontres qui suivirent, plusieurs responsables de sociétés du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique décidèrent, en février 1980 à Abidjan en Côte d'Ivoire (congrès constitutif de l'UADE) de créer une organisation dénommée : **Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE)**.

LES OBJECTIFS DE L'UADE :

Assurer une action coordonnée pour l'acquisition et l'amélioration des connaissances de ses membres en matière d'eau, d'assainissement et d'environnement notamment sur les plans technique, juridique, administratif et économique,

- Favoriser les échanges d'information dans tous les domaines touchant à l'eau, l'assainissement et l'environnement, en particulier la recherche et les techniques mises en œuvre,
- Susciter, favoriser, promouvoir toutes actions de coopération et d'échanges en matière de formation professionnelle,
- Encourager les contacts, les échanges et les relations entre les professionnels du secteur en Afrique et dans le monde,

- Fournir à ses membres les résultats d'études, de recherches et d'enquêtes dans toutes les branches d'activité du secteur de l'eau,
- Susciter toute mesure d'intérêt général et de perfectionnement des moyens de la profession,
- Entretenir d'étroites relations avec tous les organismes régionaux, continentaux et internationaux qui se consacrent aux sujets en rapport avec l'objet de l'Association,
- Organiser des congrès, des colloques, des séminaires, des ateliers et des sessions techniques,
- Instituer des prix et des distinctions en vue de promouvoir et stimuler les performances des membres.

LES ORGANES DE L'UADE :

- LE CONGRES
- L'ASSEMBLEE GENERALE
- LE COMITE DE DIRECTION
- LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
- LE SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Et le mode de fonctionnement et les textes établis :

Les ressources de l'Union seront essentiellement constituées des cotisations des membres et exceptionnellement de dons et de subventions.

La première équipe managériale de l'UNION:

- Le siège de l'Union africaine des distributeurs d'eau revient au Liberia (LWSC),
- La SODECI (Côte d'Ivoire) assure la charge de la présidence de l'Union,
- L'ONE (Burkina Faso) se voit attribuer le secrétariat administratif,
- La première vice-présidence est donnée au Nigeria,
- La SONEDE (Tunisie) hérite de la 2eme vice-présidence et de la présidence du Conseil scientifique et technique,
- Le Maroc assure la trésorerie générale.

Le Conseil Scientifique et Technique se met immédiatement au travail et de nombreux séminaires sont organisés par l'UADE dont les thèmes les plus marquants ont porté sur :

- La tarification,
- La gestion des abonnés,
- La formation professionnelle,
- La maintenance des ouvrages,
- Le contrôle de gestion,
- La gestion des ressources humaines,
- L'économie d'eau et le rendement de réseau,
- La gestion des stocks et approvisionnements,
- Le traitement de l'information,
- Le plan directeur de l'assainissement.

Et la guerre civile éclate au Liberia

En 1988, le siège de l'UADE est transféré à Abidjan et le Secrétariat administratif assuré par la SODECI.

En 1990 lors du 5e congrès de l'UADE, le Président ZADI KESSY Marcel après avoir consolidé les bases de l'UNION, passe le flambeau au Marocain FOUAD DJERRARI qui assurera pour les prochaines années la Présidence de l'UADE.

1990 à 2000: De nombreuses réformes institutionnelles voient le jour au niveau des sociétés africaines du secteur de l'eau et de l'assainissement, donnant naissance à de nouvelles structures opérant dans les secteurs nationaux. Il s'agit entre autre de sociétés gestionnaire du patrimoine, des offices d'assainissement, des régulateurs, etc. De nombreux gestionnaires de ces nouvelles structures qui ont fait leurs armes dans les sociétés d'eau et d'assainissement et qui ont depuis 1980 participé aux activités de l'UADE avec beaucoup de satisfaction ont souhaité maintenir les liens avec l'Union et voir l'Union développer des programmes de formation leur permettant dans leur nouvelle fonction de toujours améliorer leur performance. L'Union devait alors s'adapter à ce nouvel environnement du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique.

Une des prémices à cette adaptation à venir est la création en 1996 du Water Utility Partnership (WUP, programme de renforcement des capacités - eau et assainissement en Afrique) initié par l'UADE et la Banque mondiale avec comme partenaires le Centre Régional de l'Eau Potable et de l'Assainissement à moindre coût (CREPA) et le Réseau de Formation et de Recherche pour le Développement (TREND) du Ghana. Le WUP a été créé pour développer le secteur de l'eau et de l'assainissement en termes de

couverture de services, de qualité, d'augmentation des investissements et d'accélération des réformes du cadre institutionnel.

DE L'UADE A L'AAE :

L'intérêt pour l'Union devient grandissant, les activités s'élargissent, il faut s'adapter. Afin de tenir compte de toutes les requêtes faites auprès de l'Union et l'orienter afin de satisfaire un plus grand nombre d'opérateurs du secteur, une étude a été commanditée auprès d'un consultant.

Aussi l'Union ayant un plus grand nombre de sociétés francophones en son sein de que de sociétés anglophones, certains pays anglophones pourtant parmi les fondateurs de l'Union ont commencé à désertier l'UNION. Le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, et le Kenya ne participaient plus activement aux rencontres, seuls le Ghana et l'Afrique du Sud qui assurait pendant une période la présidence du Conseil Scientifique et Technique se retrouvaient régulièrement aux rencontres.

Une scission de fait s'était créée dans le secteur avec d'un côté l'UADE et de l'autre l'ESAR qui était la section africaine de l'Association internationale de l'eau (IWA) anciennement Association internationale des distributeurs d'eau (AIDE). Les Amis d'antan sont devenus les concurrents du moment.

Le début des années 2000 a été la période où la communauté internationale a vraiment pris à bras le corps les problèmes d'eau et d'assainissement en général. L'agenda de l'eau et de l'assainissement a grandi encore d'intensité étant encore plus marquant en Afrique.

En 2000, ce fut la présentation de la Vision africaine de l'eau pour le 21^e Siècle, au 2nd Forum mondial de l'eau à La Haye, ensuite

- Le Haut comité africain de pilotage pour l'eau voit le jour sous l'égide de la BAD,
- La mise en place du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW),
- La création de la Facilité africaine de l'eau,
- L'inscription de l'eau dans le Programme du NEPAD,
- La création à la BAD d'un département entièrement dédié aux problèmes liés à l'eau et l'assainissement,
- Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine en Egypte sur l'eau et l'assainissement, en 2008,
- La première Semaine africaine de l'eau, 2008,

- Africasan en Afrique du Sud, 2008,

2009 Affirmation par les de Etats l'Union Africaine du choix de l'AMCOW comme organisation principale du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique. Des changements s'avéraient donc nécessaires et indispensables pour l'UADE pour adapter ses objectifs et ses missions dans un environnement où les défis du secteur deviennent de plus en plus importants et les nouvelles opportunités multiples.

C'est ainsi que 20 ans après sa création l'Union fait sa mue:

- Change de dénomination afin de desservir tout opérateur du secteur de l'eau et de l'assainissement (Association africaine de l'eau),
- Change de logo,
- Change de principe d'organisation de son comité de direction (désormais des Vice-présidents régionaux)
- Change la structure de son Conseil scientifique et technique (désormais en Comités spécialisés - d'abord 5 comités spécialisés puis 3 actuellement),
- Change l'organisation de son secrétariat administratif pour devenir Secrétariat général (avec un Secrétaire adjoint puis un Project Manager),
- Change la présentation de ses supports de communication,
- Reformule ses textes fondamentaux,

Et organise pour la première fois de son histoire son congrès, la 10^{ième} édition en terre anglophone, à Durban en Afrique du Sud.

LE FONCTIONNEMENT DE L'AAE: VERS UNE DECENTRALISATION AU NIVEAU CONTINENTAL

L'objectif à moyen terme est d'évoluer vers une décentralisation des activités de l'Association donnant plus de moyens et de délégation de pouvoir aux vice-présidents régionaux afin de pouvoir animer et disséminer les actions de l'AAE dans leur région. Le rôle des Vice Présidents sont les suivants:

1. Maintenir un état des lieux à jour de l'Association dans la zone en termes de :

- Représentativité de l'Association en vue de faire adhérer tous les pays de la zone à l'AAE à l'horizon de la première réunion annuelle de la zone,
- Mobilisation des membres en vue de les pousser à assister régulièrement aux manifestations de l'Association et à contribuer activement à l'amélioration de ses standards scientifiques,
- Construction d'une base de données des informations sur le secteur dans chacun des pays de la zone en vue de bâtir un système d'informations fiables pouvant alimenter l'Association (annuaire des membres et des entreprises du secteur, données statistiques d'exploitation, WOP, AfWA News, etc.).

2. Recenser les attentes des sociétés membres de la zone et dresser un programme de travail en vue de les satisfaire en terme de:

- Formation et amélioration des capacités (séminaires, rencontres, stages et visites chez les opérateurs dans la zone et inter zones, etc.),
- Expertise et benchmark,
- Communications scientifiques pour le congrès et les réunions du CST.

3. Gérer les aspects administratifs dans la zone:

- Servir de relais aux instances centrales de l'association pour diffuser l'information centrale et des autres zones,
- Procéder au recouvrement des recettes,
- Structurer le réseau associatif dans la zone en aidant les pays de la zone à organiser ci besoin le tissu associatif local et/ou à formaliser un comité local.

4. Prévoir au moins une manifestation de l'AAE dans chacune des 5 zones chaque année (CST ou séminaire). En dehors des participants venant des autres zones, le vice-président de la zone fera de son mieux pour que les sociétés de la zone envoient des participants à la manifestation.

5. Cibler les pays qui ne participent pas activement aux activités de l'AAE ou ne cotisent pas régulièrement dans la zone et y entreprendre des visites afin de rencontrer les représentants du secteur et recueillir les idées sur l'AAE et les voies d'amélioration de ses performances dans la zone.

